

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

MASTER

domaine : **SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE**

Mention : **Sciences Pour l'Ingénieur -**

Spécialité : **Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Génie Civil**

Autorité responsable de la certification (cadre 2)	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Université d'Artois	Recteur de l'Académie de Lille Président de l'Université d'Artois

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : I

Code NSF : 333 - Enseignement, formation

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Ce professionnel est chargé de l'enseignement du génie civil et du bâtiment en Lycée Professionnel, en centre de formation spécialisé pour adultes, centres de formations des apprentis ou au sein d'établissements privés d'enseignement technique.

Sont particulièrement concernées les sections suivantes :

- relatives à l'exécution et réalisation (niveau V)
 - CAP Constructeur en béton armé du bâtiment (niveau V)
 - CAP Préparation et Réalisation d'ouvrages techniques (niveau V)
 - CAP Maçon (niveau V)
 - BEP Réalisation du gros œuvre (niveau V)
- relatives aux études et à la production de documents (niveau V)
 - BEP Etudes du bâtiment (niveau V)
 - BEP Topographie (niveau V)
- relatives à l'exécution et réalisation (niveau IV)
 - BAC PRO Interventions sur le patrimoine bâti (niveau IV)
- relatives à l'ETUDES ET PRODUCTION DE DOCUMENTS (niveau IV)
 - BAC PRO Technicien du bâtiment : études et économie (niveau IV)
 - BAC PRO Technicien du bâtiment : assistant en architecture (niveau IV)
 - BAC PRO Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre (niveau IV)
 - BAC PRO Technicien géomètre-topographe (niveau IV)
 - BP Construction en maçonnerie et béton armé (niveau IV)
 - BP MACON (niveau IV)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Professeur de Lycée Professionnel dans le domaine du Génie Civil et du Bâtiment (construction et réalisation d'ouvrages, économie de la construction).
Formateur Génie Civil et Bâtiment dans le secteur privé.

Compétences ou capacités évaluées :

En accord avec l'Arrêté du 19-12-2006 JO du 28-12-2006, les diplômés sont capables :

- d'agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable,
- de maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer,
- de maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale (en génie civil),
- de concevoir et mettre en œuvre son enseignement (en génie civil),
- d'organiser le travail de la classe (en salle et en laboratoire de tp),
- de prendre en compte la diversité des élèves,
- d'évaluer les élèves,
- de maîtriser les technologies de l'information et de la communication (Certificat informatique et internet de niveau 2 'enseignant' C2i2e (BO n° 22 du 7 juin 2007) et outils informatiques du génie civil)
- de travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école,
- de se former et d'innover.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités :

Ces professionnels travaillent dans le secteur de l'enseignement au sein de l'Education Nationale (enseignement en lycée professionnel dans le domaine du bâtiment et génie civil) ou au sein de centres de formation privés (centre d'apprentissage, centre de formation ou éventuellement en entreprise dans le domaine du bâtiment et génie civil).

Types d'emplois accessibles :

- Professeur de Lycée Professionnel (grade PLP2) dans le domaine du bâtiment et génie civil (enseignant d'enseignement technique)
- Formateur bâtiment et génie civil en CFA
- Animateur de formation, Chargé de formation, Formateur de formation professionnelle en bâtiment et génie civil dans le secteur privé (Formateur professionnel d'adultes, Formateur consultant).

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

22122, 22211, 22214

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les thématiques suivantes :

	Semestre 1 (2 UE communes)	H	ECTS
UE 11	Culture générale professionnelle et intervention éducative Anglais – communication Connaissance de l'entreprise	50	5
UE 12	Culture générale professionnelle et intervention éducative Système éducatif (LT, LP, et Collège) Dispositifs de formation en entreprise	50	5
UE 13	Maîtrise disciplinaire Modélisation et analyse des structures	50	5
UE 14	Maîtrise disciplinaire Calcul des structures en Génie civil	50	5
UE 15	Maîtrise disciplinaire Projet de construction	50	5
UE 16	Maîtrise disciplinaire Technique et réalisation des ouvrages de construction	50	5

	Semestre 2 (3 UE communes)	H	ECTS
UE 21	Culture générale professionnelle et intervention éducative Anglais – Communication Enseignement de la sécurité et de la santé au travail (ES&ST)	50	5
UE 22	Épistémologie et histoire des sciences et techniques	50	5
UE 23	Maîtrise disciplinaire Conduite des travaux	50	5
UE 24	Maîtrise disciplinaire Etude et économie de la construction	50	5
UE 25	Didactique disciplinaire et Culture disciplinaire professionnelle Didactique des enseignements technologiques et professionnels dans les domaines : Génie Civil Dispositifs de formation en entreprise	50	5
UE 26	Culture disciplinaire professionnelle et intervention didactique Stage en établissement scolaire LP-collège (2 sem) Stage en Pratique Accompagné (2 sem) Stage en Entreprise (4 semaines)		5

Semestre 3 (1 UE commune)		H	ECTS
UE 31	Didactique disciplinaire et Culture disciplinaire professionnelle Didactique des enseignements technologiques et professionnels / conception et mise en œuvre d'un processus d'enseignement	54	3
UE 32	Maîtrise disciplinaire et Culture disciplinaire professionnelle Topographie	54	3
UE 33	Maîtrise disciplinaire et Culture disciplinaire professionnelle Calcul des structures en Génie civil	54	4
UE 34	Maîtrise disciplinaire et Culture disciplinaire professionnelle Laboratoire sols, structures, matériaux	54	4
UE 35	Maîtrise disciplinaire Géotechnique	54	4
UE 36	Maîtrise disciplinaire Thermique et acoustique	54	4
UE 37	Maîtrise disciplinaire et Culture disciplinaire professionnelle Didactique disciplinaire démarches et conduites pédagogiques	54	4
UE 38	Maîtrise disciplinaire et Culture disciplinaire professionnelle DAO, CAO, Progiciels en Génie civil	54	4

Semestre 4 (Enseignement et Formation)		H	ECTS
UE 41	Culture disciplinaire professionnelle et Méthodologie de recherche (mémoire) Développement et mise en œuvre d'activités pédagogiques pratiques sur les plateaux techniques : du Génie Civil Projet professionnel à caractère industriel et pédagogique (suivi du stage)	90	6
UE 42	Culture disciplinaire professionnelle Stage en lycée pour les admissibles, en entreprise ou centre d'apprentissage pour les non admissibles (18 semaines)		24

Chaque Unité d'Enseignement de spécialité fait l'objet d'une évaluation semestrielle. Cette évaluation est réalisée sous la forme d'un contrôle continu et peut varier suivant les unités d'enseignement. Ce contrôle est composé d'au moins une évaluation pour 20 heures de présence étudiant. La moyenne de chaque unité d'enseignement est calculée au prorata du nombre d'heures affecté à chaque évaluation. La moyenne du semestre (semestre 1 à 3) est calculée par la moyenne arithmétique de chaque unité d'enseignement. La moyenne du semestre 4 est calculée au prorata des crédits ECTS qui sont affectés à chaque unité d'enseignement.

Une unité d'enseignement et les crédits ECTS qui lui sont affectés sont acquis lorsque la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20. Le semestre est validé lorsque toutes les unités d'enseignement sont acquises ou lorsque la moyenne des unités d'enseignement composant un semestre est supérieure ou égale à 10/20. Il y a compensation totale entre les Unités d'Enseignement d'un même semestre.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé : ...à vie

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Nommé par le Président de l'Université d'Artois
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		
Par expérience	X		Jury : Vice-président CEVU, Directeur SEPIA, Responsable VAE, enseignants-chercheurs

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Autres sources d'informations :

<http://www.univ-artois.fr>

Lieu(x) de certification :

FSA - Béthune

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

FSA - Béthune + Centre IUFM de Villeneuve d'Ascq

Historique

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.univ-artois.fr>